

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03815 Numéro SIREN : 798 998 423 Nom ou dénomination : 3 R FINANCES
--

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2022 sous le numéro de dépôt 10522

Désignation de l'entreprise :3 R FINANCESDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise6 RUE DE L'AUBRIER91360 VILLEMOISSON-SUR-ORGEDurée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*79899842300015Néant☐*

Copie certifiée conforme
Le Président Rémi RISPAL

Exercice N clos le,
31122021

N-1
31122020

Brut
1

Amortissements, provisions
2

Net
3

Net
4

Capital souscrit non appelé	(I)	AA				
Frais d'établissement *		AB		AC		
Frais de développement *		CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		
Fonds commercial (1)		AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
Terrains		AN		AO		
Constructions		AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		
Immobilisations en cours		AV		AW		
Avances et acomptes		AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
Autres participations		CU	2 200 000	CV	2 200 000	2 200 000
Créances rattachées à des participations		BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE		
Prêts		BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 200 000	BK	2 200 000	2 200 000
Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
En cours de production de biens		BN		BO		
En cours de production de services		BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
Marchandises		BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		
Autres créances (3)		BZ	49 458	CA	49 458	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	59 901	CE	59 901	59 845
Disponibilités		CF	29 780	CG	29 780	31 024
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	139 140	CK	139 140	90 869
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 339 140	IA	2 339 140	2 290 869

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :CP

(3) Part à plus d'un an :CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CRÉANCES

DIVERS

Comptes de régularisation

Copie certifiée conforme
Le Président Rémi RISPAL

Exercice N clos le,
31122021

N-1
31122020

Brut
1

Amortissements, provisions
2

Net
3

Net
4

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

Frais d'établissement *

AB

AC

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

AG

Fonds commercial (1)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

AQ

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

AS

Autres immobilisations corporelles

AT

AU

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

2 200 000

CV

2 200 000

2 200 000

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières*

BH

BI

TOTAL (II)

BJ

2 200 000

BK

2 200 000

2 200 000

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

BY

Autres créances (3)

BZ

49 458

CA

49 458

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)

CD

59 901

CE

59 901

59 845

Disponibilités

CF

29 780

CG

29 780

31 024

Charges constatées d'avance (3)*

CH

CI

TOTAL (III)

CJ

139 140

CK

139 140

90 869

Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)

CW

Primes de remboursement des obligations (V)

CM

Ecart de conversion actif* (VI)

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

2 339 140

IA

2 339 140

2 290 869

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :CP

(3) Part à plus d'un an :CR

Clause de réserve de propriété :*

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 R FINANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 081 816	1 404 015
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	394 462	147 801
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 487 277	1 562 816
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	851 863	601 481
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		
	Dettes fiscales et sociales	DY		126 152
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		420
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	851 863	728 053
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 339 140	2 290 869
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	851 863	728 053
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 R FINANCES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF		Copie certifiée conforme	
		FG		FH		FI		Le Président, Rémi RISPAL	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL			
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 603	2 189	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX			
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA			
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 603	2 189	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(5 603)	(2 189)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000	150 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	57	60	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	400 057	150 060	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		275	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU		275	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	400 057	149 784	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	394 454	147 596	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3 R FINANCES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(8)	(205)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	400 057	150 060	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 595	2 259	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	394 462	147 801	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVIS

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 339 139.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 394 461.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société intègre fiscalement, à compter du 01.01.2014, la société SAS SCHNEIDER ET CIE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 200 000		
TOTAL	2 200 000		
TOTAL GENERAL	2 200 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 200 000	2 200 000
TOTAL			2 200 000	2 200 000
TOTAL GENERAL			2 200 000	2 200 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	49 458	49 458	
TOTAL	49 458	49 458	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Groupe et associés	851 863	851 863		
TOTAL	851 863	851 863		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	236 190			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valorisation de la participation tient compte de la valeur des actifs de la filiale.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les titres détenus au 31/12/2021.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 562 816
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 562 816
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 562 816
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	322 199-
Autres variations	147 801-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 092 816
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	470 000-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	470 000-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

<

3 R FINANCES
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siege Social : 6 Rue de l'Aubier - 91360 VILLEMOISSON SUR ORGE
798 998 423 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 394 461,73 euros de la manière suivante :

ORIGINE

⇒ Bénéfice distribuable de l'exercice	394 461,73 euros
---------------------------------------	------------------

AFFECTATION

⇒ A titre de dividendes	150 000,00 euros
Soit 150,00 euros par action	

Soit un solde	244 461,73 euros
---------------	------------------

⇒ En totalité au compte "autres réserves"	244 461,73 euros
qui s'élève ainsi à	1 326 277,30 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 337 277,30 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à l'issue de l'assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

150 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

150 000,00 euros, soit 150,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

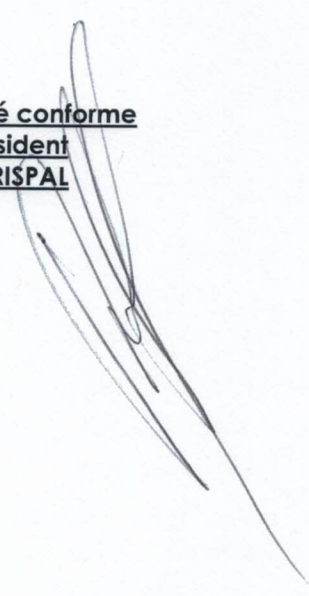
170 000,00 euros, soit 170,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 170 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 08 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Rémi RISPAL



Alain JOLIVET

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise es Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

**SAS 3R FINANCES
6 Rue de l'Aubrier
91360 VILLEMOISSON SUR ORGE**

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Alain JOLIVET

Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières

Jean-Philippe CALLON

Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières

Dikran TABBAKH-MAGHAKIAN

Diplômé d'Etudes Supérieures Comptables et Financières

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

**SAS 3R FINANCES
6 Rue de l'Aubrier
91360 VILLEMOISSON SUR ORGE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Aux associés de la SAS 3R FINANCES,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SAS 3R FINANCES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant de l'annexe des comptes annuels concernant les titres immobilisés : « la valeur de la participation tient compte de la valeur des actifs de la filiale » ; aucune perte de valeur n'a été constatée sur les titres détenus au 31 décembre 2021.

4. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice, En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites et leur correcte application ainsi que les informations s'y rapportant dans les notes de l'annexe.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 5 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 24 mai 2022


Pour 2CARA
Alain JOLIVET
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	2 200 000.00		2 200 000.00	2 200 000.00	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	2 200 000.00		2 200 000.00	2 200 000.00	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés					
	Autres créances	49 458.00		49 458.00		49 458.00
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	59 901.44		59 901.44	59 844.52	56.92 0.10
	Disponibilités	29 780.49		29 780.49	31 024.24	1 243.75 4.01
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	139 139.93		139 139.93	90 868.76	48 271.17 53.12
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 339 139.93		2 339 139.93	2 290 868.76	48 271.17 2.11

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	12	Exercice N-1 31/12/2020	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000.00		10 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	1 000.00		1 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 081 815.57		1 404 014.87		322 199.30	22.95
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	394 461.73		147 800.70		246 661.03	166.89
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 487 277.30		1 562 815.57		75 538.27	4.83
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	851 862.63		601 481.19		250 381.44	41.63
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			126 152.00		126 152.00	100.00
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			420.00		420.00	100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	851 862.63		728 053.19		123 809.44	17.01
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 339 139.93		2 290 868.76		48 271.17	2.11

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

851 862.63 728 053.19

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 603.19	2 188.75	3 414.44	156.00	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			5 603.19	2 188.75	3 414.44	156.00	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 603.19	2 188.75	3 414.44	156.00	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	400 000.00		150 000.00		250 000.00	166.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	56.92		59.76		2.84	4.75
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	400 056.92		150 059.76		249 997.16	166.60
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			275.31		275.31	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			275.31		275.31	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	400 056.92		149 784.45		250 272.47	167.09
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	394 453.73		147 595.70		246 858.03	167.25
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	8.00		205.00		197.00	96.10
Total des produits (I+III+V+VII)	400 056.92		150 059.76		249 997.16	166.60
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 595.19		2 259.06		3 336.13	147.68
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	394 461.73		147 800.70		246 661.03	166.89

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

implied Valence

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 339 139.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 394 461.73 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société intègre fiscalement, à compter du 01.01.2014, la société SAS SCHNEIDER ET CIE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 200 000		
TOTAL	2 200 000		
TOTAL GENERAL	2 200 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 200 000	2 200 000
TOTAL			2 200 000	2 200 000
TOTAL GENERAL			2 200 000	2 200 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	49 458	49 458	
TOTAL	49 458	49 458	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Groupe et associés	851 863	851 863		
TOTAL	851 863	851 863		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	236 190			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valorisation de la participation tient compte de la valeur des actifs de la filiale.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les titres détenus au 31/12/2021.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	1 562 816
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	1 562 816
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	1 562 816
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	322 199-
Autres variations	147 801-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 092 816
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	470 000-
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	470 000-

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -



Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

3 R FINANCES
91360 VILLEMORISON-SUR-ORGE

Page : 12

Société A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS SCHNEIDER ET CIE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
	160 000	439 337	100,00	2 200 000	2 200 000			13 817 360	377 594	400 000	

